

Cour d'appel fédérale



Federal Court of Appeal

Date : 20150423

Dossier : A-411-14

Référence : 2015 CAF 106

**CORAM : LE JUGE NADON
LA JUGE DAWSON
LE JUGE BOIVIN**

ENTRE :

**NOV DOWNHOLE EURASIA LIMITED ET
DRECO ENERGY SERVICES ULC**

appellantes

et

**TLL OILFIELD CONSULTING LTD. ET
ACURA MACHINE INC.**

intimées

Audience tenue à Toronto (Ontario), le 23 avril 2015.
Jugement prononcé à l'audience à Toronto (Ontario), le 23 avril 2015.

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR :

LE JUGE NADON

Cour d'appel fédérale



Federal Court of Appeal

Date : 20150423

Dossier : A-411-14

Référence : 2015 CAF 106

**CORAM : LE JUGE NADON
LA JUGE DAWSON
LE JUGE BOIVIN**

ENTRE :

**NOV DOWNHOLE EURASIA LIMITED ET
DRECO ENERGY SERVICES ULC**

appellantes

et

**TLL OILFIELD CONSULTING LTD. ET
ACURA MACHINE INC.**

intimées

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR

(Prononcés à l'audience à Toronto (Ontario), le 23 avril 2015)

LE JUGE NADON

[1] On ne nous a pas convaincus que nous devrions modifier la décision du juge, qui a annulé la décision de la protonotaire de radier les paragraphes 25 à 27 et les mots « and/or void » au paragraphe 31 de la défense et demande reconventionnelle modifiée des intimées.

[2] L'appel sera par conséquent rejeté avec dépens.

« M. Nadon »

j.c.a.

COUR D'APPEL FÉDÉRALE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-411-14

INTITULÉ : NOV DOWNHOLE EURASIA
LIMITED ET DRECO ENERGY
SERVICES ULC c. TLL OILFIELD
CONSULTING LTD. ET ACURA
MACHINE INC.

LIEU DE L'AUDIENCE : Toronto (Ontario)

DATE DE L'AUDIENCE : LE 23 AVRIL 2015

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR : LE JUGE NADON
LA JUGE DAWSON
LE JUGE BOIVIN

RENDUS À L'AUDIENCE PAR : LE JUGE NADON

COMPARUTIONS :

Christopher J. Kvas
William D. Regan

POUR LES APPELANTES

Bruce W. Stratton
Nikolas S. Purcell

POUR LES INTIMÉES

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

PIASETZKI NENNIGER KVAS LLP
Avocats
Toronto (Ontario)

POUR LES APPELANTES

DIMOCK STRATTON LLP
Toronto (Ontario)

POUR LES INTIMÉES